

Emission télévisée : M6 – Capital – France – 13/11/2005 – « Pétrole trop cher »
Extrait : "Rouler pas cher : d'incroyables combines" - Partie sur l'huile végétale carburant
Présentateur : Guy Lagache
Rédacteur en chef : Guy Lagache - François Ducroux

Les parties de texte entre crochet ont été ajoutées et servent à donner des éléments que seules les images rendent.

(A) * * * * * Sur le plateau de l'émission * * * * *

Guy Lagache : (...) des prix depuis deux ans, on s'aperçoit qu'en 2003, le litre de sans-plomb coûtait 99 centimes d'euro ; aujourd'hui il coûte 1,19 euros. Le litre de diesel, lui, coûtait 78 centimes d'euro, aujourd'hui, il coûte 1,08 euros. Malgré cette flambée, certains automobilistes ont trouvé le moyen de réduire considérablement leur note de carburant. Ils font jusqu'à 30 % d'économie sur leur plein d'essence. De quelle façon ? et bien regardez, ce n'est pas très compliqué, mais est-ce vraiment sans risque ? C'est un reportage de Frédéric Audran.

(B) * * * * * Début premier reportage * * * * *

[Images : Florent en train de verser de l'huile de friture usagée à travers un filtre en tissu]

Voix off : Attention, ce n'est pas très ragoûtant.

Florent : Ca c'est de l'huile de friture.

Voix off : D'abord, filtrer une huile usagée avec les moyens du bord.

Florent : Là l'huile est d'une belle qualité, hein.

Voix off : Eliminer ensuite les morceaux de graillons qui baignent encore dedans.

Florent : C'est des bouts de frite, des bouts de beignet.

Voix off : Et voilà la combine de Florent, un jeune ingénieur, pour rouler pas cher, car sa mixture répugnante, va lui donner du carburant.

Florent : Bon ben maintenant on va faire le plein ; allez hop.

[images : Florent en train de verser l'huile filtrée dans le réservoir de son véhicule]

Journaliste : Ca va démarrer, vous êtes sûr ?

Florent : J'en suis sûr, vous allez voir.

[images : Florent au volant du véhicule pour le démarrer]

Florent : Eh Voilà.

Journaliste : Ca roule.

Florent : Ca roule, le moteur tourne et ça roule bien. Ca roule à l'huile.

Voix off : Incroyable, on peut rouler avec de l'huile dans son réservoir à la place du gasoil. Et on n'a même pas besoin de trafiquer son moteur. Le seul problème de Florent : trouver de l'huile en grande quantité. Alors quand il a le temps, il fait une tournée un peu spéciale : direction l'arrière cuisine des restaurants du coin, où il récupère la vieille huile bonne à jeter, dans des bidons.

[images : Florent en train de récupérer des bidons chez des restaurateurs]

Voix off : Cette fois-ci, ça se passe derrière les poubelles.

Florent : Ca va bien ? il fait beau ... ah ben tiens, il est caché celui-là. Bonjour.

Voix off : L'accueil est sympa car ça débarrasse.

Voisine : Ca va bien. Au lieu de le jeter, je le donne, comme ça il fait rouler son camion avec. Ben là c'est bien, non ?

Voix off : Et surtout, c'est gratuit... mais voilà, ne rouler qu'à l'huile, ça serait trop beau. Il faut quand même rajouter du carburant dans son moteur et le mélange se fait au jugé. Selon Florent, le mieux c'est 1/3 d'huile, 2/3 de gasoil. Au final, il réalise une belle économie.

[images : Florent en train de faire le complément à la station service]

Florent : Ca fait une réduction à hauteur de 30 %, au niveau économique.

Voix off : Soit 15 euros de gagné sur chaque plein. Et en plus, c'est écologique.

Florent : On pollue beaucoup, beaucoup moins. On réduit à 70 % notre pollution par rapport au Diesel.

Journaliste : Bon attendez, c'est le carburant parfait, à vous entendre...

Florent : C'est le carburant parfait !

Voix off : Parfait ! Pas tout à fait, car à l'intérieur de l'habitacle, ça sent encore un peu la frite, mais pour Florent, ce n'est pas un problème : il économise 15 euros, alors, tant pis pour l'odeur.

Voix off : Attention, tout le monde ne peut pas en profiter. Il faut avoir un moteur Diesel, et plutôt ancien

de préférence, car ça marche très mal sur les modèles de moins de dix ans. Cela concerne du monde. Des dizaines de milliers de français ont déjà tenté l'expérience. Et depuis l'envolée du prix de l'essence, l'été dernier, dans les super-marchés, on assiste à des scènes hallucinantes.

(C) * * * * * Début deuxième reportage * * * * *

[images : Thomas (le français), à la caisse d'un magasin, avec un carton d'environ 18 bouteilles d'un litre d'huile végétale]

Voix off : Vous l'avez deviné, Thomas, aujourd'hui n'a pas l'intention de faire dix kilo de mayonnaise : il fait le plein pour sa voiture.

Thomas : Par rapport à un litre de gasoil actuel qui est à peu près à 1,15 euros, on gagne 26 centimes par litre, ce qui fait sur un plein, j'avais calculé, 7,80 euros, pas plus.

[images : Thomas en train de vider chaque bouteille dans le réservoir de sa voiture, puis de faire le complément à la station service]

Voix off : 7,80 euros seulement, avec à chaque plein, beaucoup de boulot. Il faut d'abord vider les bouteilles, et ensuite, Thomas devra encore passer à la pompe. Mais il y a un moyen de faire beaucoup plus simple. Une nouvelle race de pompe à essence est en train de voir le jour.

(D) * * * * * Début troisième reportage * * * * *

Voix off : Changement d'air. Nous voici à la campagne, dans la région d'Agen. Alain Juste exerce un métier au nom bizarre : il est triturateur. Au milieu de nul part, il est devenu à lui tout seul l'équivalent d'une compagnie pétrolière. Voici son premier client de la journée.

[Images : Un client arrive avec sa voiture utilitaire]

Client : Bonjour M. Juste.

A. Juste : Bonjour.

Client : Ca va ?

A. Juste : Ca va !

Client : Euh. Je viens vous voir parce que j'ai entendu parler qu'on pouvait rouler à l'huile de tournesol.

A. Juste : Oui, sans aucun problème.

Voix off : M. Juste est raffineur et pompiste. Avant il travaillait dans le bâtiment. S'il s'est lancé il y a dix ans dans ce commerce, c'est qu'autour de sa maison, il a partout des champs de tournesol. Et figurez-vous que le tournesol justement, on en fait du carburant. M. Juste en achète, chaque année, quatre-vingt tonnes, sous forme de graine.

[Images : Graines de tournesol en tas au sol ; cellule de stockage ; presse ; tête de la presse avec l'huile qui coule dans un bac]

A. Juste : On reçoit le tournesol ici, voilà, qui est directement moissonné dans les moissonneuses-batteuses. A partir de là, on le transfère dans ces silos. Après le tournesol, évidemment, tombe. Tout simplement, par l'intermédiaire de cette goulotte, vous le voyez descendre, là, et il est comprimé avec un vis sans-fin à l'intérieur. On extrait l'huile qui est ici.

Voix off : Ca peut faire penser à du purin. Et pourtant...

Journaliste : Ce liquide, là, vous le mettez dans les voitures et ça roule ?

A. Juste : Ah non. Après décantation et filtration, on le met dans les voitures et ça roule.

Voix off : Un carburant facile à produire et surtout pas cher. A l'arrivée les tarifs proposés aux clients sont imbattables.

[Images : un bidon de 20 litres est rempli]

A. Juste : 0,70 euro le litre.

Journaliste : Ah, c'est une bonne économie quand même.

A. Juste : Economie est certaine et intéressante pour eux.

Voix off : En fait l'économie est la même qu'au super-marché. A une exception près, les clients achètent son huile par bidon de vingt litres. C'est quand même plus pratique que les bouteilles alimentaires des grandes surfaces.

A. Juste : Tes parents vont bien ?

Client : Ca va. Ils rentrent bientôt.

A. Juste : Ils rentrent bientôt !

Voix off : Un bon plan que les clients se refilent entre eux. Alain tutoie tous ses clients.

[Images : Echange de billets de banque et de monnaie]

A. Juste : 14 euros, non ça c'est 20.

Voix off : Avec sa petite entreprise, Alain arrive à gagner mille euros net par mois, l'équivalent d'un SMIC. Cela lui suffit. Ce quinquagénaire travail plus pour défendre ses convictions écologiques que pour l'appât du gain. Alors, évidemment, une essence verte, ça fait envie.

Voix off : Mais ne la cherchez pas dans votre station service habituelle. Il n'y en a pas. Car aujourd'hui cette huile n'est pas officiellement reconnue par l'Etat comme un carburant. De plus, ceux qui roulent avec ne paient pas les 54 % de taxe obligatoire sur les carburants. Résultat : ils sont dans l'illégalité. Alors si vous êtes quand même tenté de faire le plein chez M. Juste, sachez que vous risquez une amende de 1000 euros.

Voix off : Ce client le sait, mais pour lui le jeu en vaut la chandelle.

[Images : le premier client arrivé avec son véhicule utilitaire]

Client : Si on doit avancer ; quant on voit, de toute façon, que le pétrole est cher, qui en aura plus, qu'on a des guerres sur terre à cause de ça, à cause du pétrole, si on veut avancer dans d'autres directions, mais je crois qu'il va falloir un petit peu passer outre, quitte à être rebelle. C'est pas méchant non plus. On a tué personne.

Voix off : Quant à Alain Juste, lui aussi est hors la loi. Depuis 95, l'Etat lui réclame dix mille euros d'arriéré fiscaux. Mais il refuse de payer. Et jusqu'ici, le Fisc n'a pas saisi ses biens.

(E) * * * * * Début quatrième reportage * * * * *

[Images : Stations services en Allemagne]

Voix off : Interdite en France, mais pas en Europe. Direction l'Allemagne. Dans beaucoup de stations services, on trouve des carburants inconnus chez nous. Le « rapsöl », ou le « pflanzenöl ». Traduction : de l'huile végétale. Ici aussi, elle est vendue 70 centimes le litre. Bref, en Allemagne, l'huile comme carburant, c'est tout ce qu'il y a de plus officiel. Des points de ventes comme ça, il y en a d'ailleurs plus de mille dans tout le pays. Et ce n'est pas fini, car ce carburant, tout le monde a le droit de le vendre. En face du Shell [station service], près de Fribourg, il y aura bientôt une station service flambant neuve. Pour l'instant, le matériel est encore dans des containers. Thomas, un garagiste, s'est lancé dans ce business, il y a seulement quinze jours. Sa station n'est pas encore ouverte officiellement, mais les clients sont déjà là.

[Images : Thomas (l'allemand) avec son matériel de distribution près à être installé]

Journaliste : [Traduction de l'allemand] C'est quoi ça ?

Thomas (l'allemand) : [Traduction de l'allemand] C'est une pompe normale, comme dans une station service.

Journaliste : [Traduction de l'allemand] Et ça ?

Thomas (l'allemand) : [Traduction de l'allemand] Ça c'est de l'huile de colza !

Voix off : Avec un stock de 11000 litres, il compte gagner 1500 euros net à la fin du mois. C'est deux fois plus qu'Alain Juste, en France. Il faut dire qu'ici, ce biocarburant est non seulement autorisé, mais en plus il n'est pas polluant, alors il est avantageux. Taxé seulement à 7 % contre 70 pour l'essence classique.

Thomas (l'allemand) : [Traduction de l'anglais] En Allemagne la taxe pour l'huile en tant que carburant, ben en fait, c'est comme la taxe pour l'huile de salade.

Voix off : En Europe, le biocarburant végétal n'en est qu'à ses débuts. Un autre voisin, la Belgique, pourrait s'y mettre très bientôt.

(F) * * * * * Sur le plateau de l'émission * * * * *

Guy Lagache : Alors je vous rappelle que l'huile végétale qu'on a vue en France comme en Allemagne, n'est utilisable que sur des anciens moteurs Diesel. Les moteurs récents, à injection, ne sont pas adaptés à l'huile. Jean-Martin Folz, bonsoir.

J.-M. Folz : Bonsoir.

Guy Lagache : Vous êtes le patron du groupe PSA-Peugeot-Citroën, le deuxième groupe européen en matière d'automobile. Alors on a vu que l'huile est une alternative qui se développe en Allemagne. On a même vu ce jeune pompiste qui va créer une pompe pour de l'huile de colza. Il y a même des stations services qui en proposent. Alors pourquoi en Allemagne et pas chez nous en France ?

J.-M. Folz : Ecoutez, en France, on a déjà aujourd'hui un développement important de l'utilisation de l'huile. Mais cette huile n'est pas vendue pure, elle est vendue, après transformation, mélangée au gasoil.

Guy Lagache : Directement incorporée.

J.-M. Folz : Et c'est beaucoup plus simple parce qu'on peut utiliser les circuits de distribution actuels, qui sont parfaitement adaptés à la distribution du gasoil et l'utilisation dans les voitures.

Guy Lagache : D'accord. Donc, vous vous pensez qu'il vaut mieux continuer sur cette voie là.

J.-M. Folz : Je pense que pour le moment, en tout les cas, on est à peu près à 1 % d'huile dans le gasoil en France. On peut augmenter considérablement cette quantité. Les voitures PSA-Peugeot-Citroën sont garanties jusqu'à 30 % de dérivé d'huile dans le gasoil.

Guy Lagache : Sans qu'on change le moteur !?

J.-M. Folz : Sans qu'on change le moteur !

Guy Lagache : Alors justement, le Gouvernement a décidé d'augmenter la proportion d'huile dans les moteurs Diesel d'ici à 2008. On passera de 1 % d'huile à 6 %. C'est un huile tout à fait légale et officielle cette fois. C'est du biodiesel. Un mélange qui lui s'adapte à tous les moteurs. Alors on parle de 6 % d'huile, est-ce qu'on pourrait en mettre beaucoup plus. Vous parliez de 30 %. Pourquoi on ne décide pas directement de mettre le seuil à 30 % d'huile dans les moteurs.

J.-M. Folz : Avant de répondre. On est bien d'accord que ce n'est pas de l'huile, c'est un dérivé de l'huile. L'huile pure ne va pas dans ces moteurs. C'est ce que l'on appelle un ester. Je ne vais pas faire de chimie. Mais c'est un dérivé de l'huile.

Guy Lagache : C'est un dérivé de l'huile. Vous avez raison de le préciser.

J.-M. Folz : Je crois qu'il faut bien le dire. Donc on peut en mettre beaucoup plus. La question qui est posée c'est la disponibilité de cette huile. Il faut effectivement avoir des champs pour faire pousser le colza ou le tournesol. Il faut des usines de trituration. On a vu une petite trituration artisanale. Il faut en faire des beaucoup plus grandes. Il faut traiter cette huile. Mais effectivement, on peut aller beaucoup plus loin que le 6 % actuellement affiché pour 2008.

Guy Lagache : Au-delà des disponibilités en terme de champs de tournesol ou de colza, est-ce qu'il n'y a pas un problème de taxe. On sait aujourd'hui que le gasoil est très taxé puisque sur un litre de gasoil acheté 1,10 euro, et bien, on paye 54 % de taxe, c'est aussi une des raison qui fait que le Gouvernement ne veut pas tout de suite incorporer 30 % d'huile, ou de diester d'huile, dans les moteurs Diesel.

J.-M. Folz : C'est vrai que les biocarburants bénéficient d'une fiscalité plus avantageuse que les carburants pétrolier, et que donc dans le mélange entre l'ester d'huile végétale et le gasoil, on paie moins d'impôt sur la partie dérivée de l'huile.

Guy Lagache : Donc c'est un manque à gagner pour l'Etat.

J.-M. Folz : C'est un manque à gagner, mais qui me paraît tout à fait légitime. Parce que ce manque à gagner se traduit par de moindre émission de gaz carbonique, un moindre effet de serre. Et c'est effectivement une excellente façon de lutter contre le réchauffement de la planète, que de consacrer un peu d'argent collectif à développer les biocarburants.

Guy Lagache : D'accord, donc vous préféreriez qu'on passe directement à 30 %, vous.

J.-M. Folz : Ah, je crois qu'on peut aller jusqu'à 30 % sans difficulté, et donc plus tôt on le fera, mieux ça sera.

Guy Lagache : D'accord. Alors on a vu qu'on a pu faire baisser le prix du carburant en mélangeant de l'huile végétale au Diesel (...).

*** * * * Fin de la partie sur l'huile végétale carburant * * * * ***